

Département
du Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
1 Rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ

N° : 2013.4.58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 24 octobre 2013
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
28

Nb de procurations :
2

OBJET : TARIFS 2014 DE LA REOM

POINT 13.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Compte tenu de l'excédent prévisionnel disponible en fin d'exercice 2013 (500 000€)

Compte tenu d'un besoin de financement de l'exercice 2014 évalué à 280 000€,
hausse de la TVA incluse (7% à 10%)

Il est proposé de reconduire le tarif appliqué en 2014, à savoir :

Part variable

Vidage : 0.58€

Vidage supplémentaire : 1.30€

Traitement : 296€ la tonne

Maintenance des poubelles

120L = 5€

240L = 8€

770L = 25€

Part fixe

Particulier : 87€

Professionnel : 275.04€

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

DECIDE

- *De reconduire en 2014 les tarifs 2013 en cours à savoir :*

Part variable

Vidage : 0.58€

Vidage supplémentaire : 1.30€

Traitement : 296€ la tonne

Délibération n° 2013.4.58

Page 1/2
(dont 0 rapport en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 07/11/2013

Application agréée E-legalite.com

068-246800577-20131107-2013_4_58-DE

Maintenance des poubelles

120L = 5€

240L = 8€

770L = 25€

Part fixe

Particulier : 87€

Professionnel : 275.04€

- De charger le Président ou son représentant de son application ainsi que de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

